



Agriculture and
Agri-Food Canada

Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Sondage 2023-2024 sur les enjeux stratégiques des producteurs (vague VIII)

Sommaire

Préparé par Agriculture et Agroalimentaire Canada

Nom du fournisseur : Pollara Strategic Insights Inc.

Numéro de contrat : CW2332519

Valeur du contrat : 144 459,93 \$

Date d'attribution : 28 septembre 2023

Date de livraison : 27 mars 2024

Numéro d'inscription de la ROP : 055-23

Pour de plus amples renseignements sur le présent rapport, veuillez communiquer avec Agriculture et Agroalimentaire Canada à l'adresse aafc.info.aac@agr.gc.ca.

This report is also available in English.

Canada 

Sondage 2023-2024 sur les enjeux stratégiques des producteurs (vague VIII)

Sommaire

Préparé par Agriculture et Agroalimentaire Canada

Nom du fournisseur : Pollara Strategic Insights Inc.

Date : 27 mars 2024

Le présent rapport de recherche sur l'opinion publique présente les résultats d'un sondage en ligne auprès de 1 351 producteurs agricoles mené par Pollara Strategic Insights Inc. pour le compte d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. L'étude a été menée en janvier et février 2024.

La présente publication peut être reproduite uniquement à des fins non commerciales. Il faut obtenir une autorisation écrite préalable d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Pour de plus amples renseignements sur le présent rapport, veuillez envoyer un courriel à

aafc.info.aac@agr.gr.ca

Agriculture et Agroalimentaire Canada

1341, chemin Baseline

Ottawa (Ontario) K1A 0C5

Numéro de catalogue : A22-623/2024F-PDF

Numéro international normalisé du livre (ISBN) : 978-0-660-70278-0

Numéro d'Agriculture et Agroalimentaire Canada : 13191F

Numéro d'inscription de publications connexes : ROP 055-23

This publication is also available in English under this title: 2023-24 Strategic Issues Survey with Producers (Wave VIII).

Numéro de catalogue : A22-623/2024E-PDF (rapport final, en anglais)

ISBN : 978-0-660-70277-3

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ou la ministre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, 2024.



Sommaire

A. Contexte et objectifs de la recherche

Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) mène le sondage sur les enjeux stratégiques des producteurs de façon périodique au Canada depuis 2007. L'étude a pour but de faire connaître l'opinion des producteurs vis-à-vis des enjeux agricoles actuels au Canada, de même que des priorités et politiques qui concernent le secteur agricole et agroalimentaire.

Le présent sondage, soit la huitième vague du suivi, tire parti des vagues précédentes pour indiquer les tendances avec le temps et mentionner les domaines d'intérêt tant nouveaux qu'évolutifs de l'AAC. L'étude de cette année continue de mettre l'accent sur les défis du secteur agricole au Canada, les mesures prises pour assurer et maintenir le développement durable de l'exploitation agricole et les programmes proposés aux producteurs agricoles. De plus, cette année, nous avons étudié les priorités émergentes telles que la perte alimentaire, la cybersécurité et la santé mentale, en plus d'analyser les nouvelles initiatives et nouveaux programmes de l'AAC.

La présente étude servira à concevoir des politiques, programmes et initiatives, en plus de contribuer à la planification des communications, au rayonnement et à la mobilisation des producteurs agricoles du pays.

B. Méthodologie brève

Pollara a mené des sondages téléphoniques, à l'aide de la technologie d'entretiens téléphoniques assistés par ordinateur (ETAO), auprès de 1 351 producteurs agricoles canadiens. Pour être admissibles, les répondants devaient avoir au moins 18 ans, habiter au Canada, être au moins un codécideur de leur exploitation agricole et afficher plus de 10 000 \$ de ventes agricoles en 2023. Le sondage a été mené du 14 janvier 2024 au 26 février 2024 en français et en anglais.

L'échantillon de producteurs agricoles provient de Dunn & Bradstreet. Vu la population totale de producteurs agricoles au Canada, un échantillon probabiliste de 1 351 producteurs donne lieu à une marge d'erreur de +/- 2,7 %, 19 fois sur 20. La marge d'erreur est supérieure dans le cas des sous-populations et il convient de noter que la taille d'échantillonnage de certains sous-groupes ne suffit pas à tirer des observations significatives.

Le jeu de données a été pondéré par province et revenu agricole pour veiller à ce que les données soient représentatives.

Une description méthodologique complète est fournie à l'annexe A et le questionnaire est présenté à l'annexe B.

C. Résumé des principales constatations

Risques et défis des exploitations agricoles au Canada

Conformément aux constatations des années antérieures, les principaux risques commerciaux auxquels sont exposés les producteurs au Canada sont surtout associés aux répercussions du changement climatique et des conditions climatiques extrêmes (52 %), suivies des hausses des dépenses d'exploitation (32 %) qui sont aggravées par la volatilité et les variations des marchés (24 %). La moitié des producteurs (51 %) ont connu de la sécheresse et un producteur sur quatre (26 %) a connu des inondations au cours des deux dernières années. Un producteur sur quatre (27 %) en Colombie-Britannique a connu des feux de forêt pendant cette période.

Bien que ces problèmes soient courants dans toutes les provinces, les phénomènes météorologiques extrêmes constituent un plus grand risque commercial pour les exploitations agricoles du Québec (61 %), de l'Alberta (61 %), du Canada atlantique (57 %) et du Manitoba (56 %), tandis que les défis en matière de coûts sont plus souvent signalés en Alberta (38 %), en Saskatchewan (35 %) et en Colombie-Britannique (34 %).

Étant donné les risques auxquels les producteurs sont déjà exposés, on comprend que les coûts opérationnels (26 %) et le changement climatique (19 %) constituent, selon eux, les principaux enjeux du secteur agricole canadien au cours des cinq prochaines années.

Bien que la pénurie de main-d'œuvre ne soit pas mentionnée souvent en tant que risque commercial prioritaire (5 %), elle constitue un problème secondaire constant au fil des ans (8 % en 2022; 5 % en 2018). En 2024, 38 % des producteurs canadiens déclarent des difficultés avec le marché de l'emploi, surtout en matière de recrutement de travailleurs tant hautement qualifiés (48 %) que peu qualifiés (49 %). La pénurie de main-d'œuvre est une préoccupation plus prononcée avec les grandes exploitations agricoles (56 % parmi celles avec un revenu de plus de 500 000 \$) et au Canada atlantique (62 %), en Colombie-Britannique (50 %), en Ontario (47 %) et, dans une certaine mesure, au Québec (35 %) et en Alberta (35 %). Le tiers (33 %) des exploitations agricoles aux prises avec des problèmes de main-d'œuvre ont choisi d'embaucher des travailleurs étrangers temporaires (TET). La plupart des exploitations agricoles qui ont choisi de ne pas embaucher de TET (67 %) ont trouvé d'autres solutions pour la main-d'œuvre (51 %), mais la confusion qui règne avec le processus de demande (15 %) et la difficulté à loger les TET (12 %) constituent d'autres obstacles à l'utilisation de ce programme.

Cette année, il y a de nouvelles questions sur la cybersécurité, dont sur les préoccupations, l'état de préparation et l'incidence. Très peu d'exploitations agricoles (9 %) ont connu un incident de cybersécurité ayant perturbé leur exploitation agricole. Toutefois, les producteurs expriment une préoccupation modérée (40 %) pour ce qui est d'être la cible de cyberattaques. À cette fin, ils ne sont que le tiers (34 %) à se déclarer plutôt prêts à gérer un tel incident.

Pratiques agricoles et gestion du risque

En tenant compte du changement climatique et des phénomènes météorologiques extrêmes, des coûts de production et des défis de viabilité agricole ayant une incidence sur les exploitations agricoles canadiennes, les producteurs sont bien conscients du besoin d'établir la priorité des pratiques environnementales et de développement durable à leur exploitation agricole. La plupart des producteurs considèrent qu'il s'agit d'une priorité et ont mis en place nombre de programmes, pratiques et mesures à cette fin. Les mesures prises les plus courantes comprennent des mesures environnementales ou de développement durable (57 %), la production d'énergie électrique de secours (54 %), des systèmes de traçabilité (46 %), des mesures de biosécurité (42 %), des mesures de protection des animaux (40 %) et l'élaboration d'un plan d'urgence (39 %).

La moitié (49 %) des producteurs affirment que les perceptions publiques à l'égard de l'agriculture et de la production alimentaire ont une incidence au moins modérée sur leurs pratiques d'exploitation et les décisions qu'ils prennent. L'influence de la population sur le processus décisionnel concernant l'exploitation est en constante baisse avec le temps; 67 % des producteurs en 2018 et 59 % en 2022 déclarent être au moins modérément influencés par la population.

Les producteurs se tournent également vers les amis et connaissances (78 %), les agrologues (67 %), les fournisseurs de matériel ou de produits (59 %), les partenaires industriels (57 %) et d'autres conseillers pour de l'information lors du processus décisionnel quant aux pratiques à mettre en œuvre à leur exploitation agricole. Les médias sociaux (41 %) et les balados (26 %) constituent également de bonnes sources d'information, parmi les producteurs de tous les âges.

Initiatives d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)

La plupart des producteurs connaissent au moins un programme ou une initiative d'AAC; la vaste majorité d'entre eux mentionnent avoir vu, entendu ou lu quelque chose à propos des programmes Agri-stabilité (78 %) et Agri-investissement (74 %). Une mince majorité des producteurs affirment connaître le programme Agri-protection (56 %) et le Programme de paiements anticipés (51 %). Les autres programmes et initiatives d'AAC explorés sont moins connus.

Sans surprise, les programmes et initiatives les mieux connus sont aussi ceux pour lesquels il y a le plus de demandes de financement ou d'aide. À cette fin, la connaissance des programmes d'AAC est moindre en Colombie-Britannique par rapport au reste du pays, tout comme leur adoption.

Les programmes Agri-investissement (71 %) et Agri-stabilité (67 %) sont les plus populaires, encore plus parmi les exploitations agricoles avec un revenu supérieur à 500 000 \$ (81 % et 69 %, respectivement) et les exploitations agricoles de la Saskatchewan (85 % et 67 %, respectivement), du Québec (76 % et 84 %, respectivement) et de l'Alberta (70 % et 69 %, respectivement). La principale raison du fait de ne pas faire de demande pour Agri-stabilité est parce que ce programme n'est pas nécessaire (32 %). Ils sont très peu à déclarer qu'il n'est pas avantageux (11 %) ou qu'il est difficile d'en faire la demande (9 %). Par conséquent, améliorer la connaissance

de ces initiatives et programmes parmi les producteurs devrait en encourager un plus grand nombre à en profiter.

Près du tiers (32 %) des producteurs connaissent le Partenariat canadien pour une agriculture durable et ils sont un peu plus nombreux (38 %) à très bien ou assez bien connaître les renseignements et services de cette initiative. Bien que la connaissance générale soit presque semblable aux niveaux constatés lors des années précédentes (34 % de connaissance en 2022 par rapport à 28 % en 2018), la connaissance des détails est beaucoup plus faible maintenant (50 % de connaissance en 2022 par rapport à 47 % en 2018). Les producteurs au courant de l'initiative ont tendance à avoir une impression positive (47 %) ou neutre (34 %) du programme.

Cette année, la connaissance des services de soutien en santé mentale a été analysée. Plus de la moitié (54 %) des producteurs sont au courant de ces mesures de soutien et initiatives; cependant, ils ne sont que 1 % à déclarer accéder à ces services.

Attentes à venir

Les producteurs canadiens ont des points de vue mitigés quant au résultat économique de leur entreprise, et ce, puisqu'ils sont presque le même nombre à déclarer que leur revenu net a augmenté (37 %), est resté stable (32 %) ou a baissé (29 %) au cours des cinq dernières années. Ces sentiments se transfèrent aux attentes concernant l'avenir de leur exploitation agricole – le tiers (32 %) des producteurs sont d'avis que l'avenir de leur exploitation agricole sera mieux, un pourcentage un peu plus petit (28 %) croit qu'il sera pire et le reste (33 %) des producteurs sont d'avis qu'il n'y aura aucun changement. Bien que les perspectives économiques des producteurs canadiens soient devenues un peu plus pessimistes ces dernières années, puisque dans l'ensemble, les Canadiens sont moins rassurés quant à leur avenir économique qu'il y a quelques années, il convient de noter que les perspectives économiques des producteurs agricoles ne se sont que légèrement détériorées (36 % mieux versus 28 % pire en 2022 et 35 % mieux versus 28 % pire en 2018).

Les producteurs du Canada atlantique (44 % mieux versus 20 % pire), du Québec (41 % versus 24 %), de la Colombie-Britannique (35 % versus 19 %) et du Manitoba (33 % versus 20 %) ont beaucoup plus tendance à être d'avis que leur exploitation agricole sera en meilleure posture au cours des cinq prochaines années par rapport à en pire posture. À l'opposé, les producteurs de l'Alberta (25 % mieux versus 29 % pire), de l'Ontario (33 % versus 34 %) et de la Saskatchewan (29 % versus 30 %) ont moins tendance à être aussi optimistes; ils sont légèrement plus enclins à s'attendre à des jours pires que meilleurs au cours des cinq prochaines années.

Sauf pour les producteurs d'oléagineux et de céréales qui ont plus tendance à croire que les jours seront pires (32 %) au lieu de meilleurs (25 %), tous les autres producteurs croient que leur exploitation agricole va s'améliorer et non se détériorer au cours des prochaines années. Il convient de noter que les producteurs de bovins, de lait et de produits laitiers sont les plus optimistes à propos de leur exploitation agricole (44 % mieux versus 24 % pire).

D. Note à l'intention du lecteur

Les constatations détaillées sont présentées dans les parties qui suivent. Les résultats globaux du sondage de 2024 sont présentés dans la partie principale de l'exposé des faits et, en général, ils sont soutenus par une présentation tabulaire et étiquetés en tant que « 2024 ». Les résultats sont comparés, le cas échéant, aux constatations des sondages de 2022, 2018, 2017 et 2013, ainsi que présentés dans des tableaux sous les titres relatifs à l'année correspondante. En cas de grandes différences entre les provinces, les exploitations agricoles avec divers revenus et les différents types d'exploitations agricoles, elles sont décrites dans le rapport au sein du paragraphe principal ou en tant que texte à puces.

On n'indique que les différences statistiquement et largement significatives entre les sous-groupes. Quand des différences ne sont pas indiquées dans le rapport, on peut présumer soit qu'elles ne sont pas statistiquement significatives* dans leur variation par rapport à l'ensemble ou que la différence a été jugée trop petite sur le plan substantiel pour être digne de mention.

Les résultats pourraient ne pas égaler 100 % en raison de l'arrondissement.

** Des tests du chi carré et tests t normaux ont été utilisés, le cas échéant. Les différences notées étaient significatives à 95 %.*

E. Attestation de neutralité politique

Nom du fournisseur : Pollara Strategic Insights Inc.

Numéro de contrat : CW2332519

Valeur du contrat : 144 459,93 \$

Date d'attribution : 28 septembre 2023

Date de livraison : 27 mars 2024

Par la présente, j'atteste à titre de représentant de Pollara Strategic Insights Inc. que les résultats visés sont conformes en tout point aux exigences du gouvernement du Canada en matière de neutralité politique indiquées dans la Politique de communication du gouvernement du Canada et la Procédure de planification et d'attribution de marchés de services de recherche sur l'opinion publique. En particulier, les résultats visés ne comprennent pas de renseignements sur les intentions de vote des électeurs, les préférences en matière de partis politiques, la position envers l'électorat ou les cotes d'évaluation du rendement d'un parti politique ou de ses chefs.

Signature :

Date : 27 mars 2024



Dan Arnold, dirigeant principal de la stratégie
Pollara Strategic Insights